

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Réglementation de la circulation sur le site du boulo-drome le dimanche 25 août 2013

GOSIER, LE 13 AOUT 2013 — Le Maire du Gosier, Jean-Pierre DUPONT, informe, que dans le cadre de la Fête patronale 2013, le dimanche 25 août de 18h à minuit, l'accès de la rue à l'entrée du Parc paysager du Calvaire sera interdit à tous les véhicules, à l'exception des véhicules de secours et la circulation rue Simon Radegonde sera réglementée.

Les contrevenants aux dispositions de l'arrêté n° 2013/1085 seront sanctionnés et poursuivis conformément aux lois en vigueur.

Renseignements :

Service de la réglementation : 0590 84 84 75